

DAUPHINS MASSACRES DANS LE GOLFE DE GASCOGNE : AUDIENCE AU CONSEIL D'ETAT

C'est un développement d'importance : le 24 février 2023, le Conseil d'Etat tiendra une audience pour trancher sur le sort des milliers de Dauphins suite au recours en justice déposé par France Nature Environnement pour forcer les ministres à agir.

Cet hiver encore un nouvel épisode intense de mortalité de Dauphins communs est observé. Chaque année, entre 5 et 10 000 dauphins sont tués par les filets de pêche dans le Golfe de Gascogne. Depuis des années, rapports scientifiques à l'appui, France Nature Environnement presse le ministère de la Mer à agir efficacement, c'est-à-dire en fermant de manière localisée et temporaire les pêcheries les plus destructrices, pour préserver cette espèce protégée. En vain. France Nature Environnement a donc engagé des recours en justice. L'audience devant le Conseil d'Etat du 24 février prochain est essentielle pour forcer le gouvernement à agir.

L'audience sera publique et ouverte à la presse.

A l'issue de cette audience, les juristes de France Nature Environnement seront à votre disposition pour répondre à vos questions et partager leur analyse de la situation.

Pour aller plus loin :

Communiqué de presse : [« Stop au massacre des dauphins : France Nature Environnement s'en remet à la justice »](#)

Actualité : [« Indifférence, redécouvrez notre exposition sur les échouages de dauphins »](#)

Nos experts :

Jérôme Graefe, juriste à France Nature Environnement : 06 62 70 59 80

Romain Ecorchard, juriste à France Nature Environnement : 06 19 33 39 50



Contact presse

Virginie Boquin, chargée des relations avec la presse : 06 07 69 27 10 – virginie.boquin@fne.asso.fr

France Nature Environnement est LA fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est la porte-parole d'un mouvement de 9000 associations présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, [Facebook](#), [Twitter](#) (@FNEasso), [Instagram](#) et [Linkedin](#).